



**République française**  
 Département des Alpes-de-Haute-Provence  
 CCAS DE PEIPIN

REÇU À LA SOUS PRÉFECTURE  
 DE FORCALQUIER

- 6 AVR. 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Séance du mercredi 23 mars 2022**

**Date de la convocation: 16/03/2022**

<b>Membres en exercice :</b> 11	<i>L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Frédéric DAUPHIN,</i>
<b>Présents : 9</b>	<b>Présents :</b> Frédéric DAUPHIN, Gisèle JOSEPH, Aurélie DURAND, Philippe SANCHEZ-MATEU, Joëlle BLANCHARD,
<b>Votants : 11</b>	Agnès LIZANA, Claire Lise Malka MARCOVICH, Christian BELLO, Raymond PREVER-LOIRI
<b>Pour : 11</b>	<b>Représentés :</b> Dorothee DUPONT, Marie Claude PULCE
<b>Contre : 0</b>	<b>Excusés :</b>
<b>Abstention : 0</b>	<b>Absents :</b>
<b>Secrétaire de séance :</b>	Aurélie DURAND

**2022\_002P - Objet : Ateliers numériques seniors**

Lors de la séance du 27 septembre 2021, en plus de l'atelier mémoire, les administrateurs ont choisis les deux ateliers suivants :

- « Senior du Web »
- « Senior au volant ».

La convention de partenariat a été transmise à la Directrice de ASEPT PACA pour validation et signature.

Malgré une information diffusée dans le bulletin municipal, une intervention auprès des membres du Club de l'Age d'or, l'atelier conduite prévu le vendredi 14 janvier 2022 a été annulé faute d'inscrits en suffisants (3).

Cet atelier pourrait être reprogrammé au printemps.

Quant à l'atelier « seniors du Web », nous finalisons l'étude du contrat permettant l'accès à internet dans la salle du Riou.



**République française**  
**Département des Alpes-de-Haute-Provence**  
**CCAS DE PEIPIN**

Monsieur le Président donne la parole à Mme la Vice-Présidente qui précise qu'il est prévu 8 séances de 2h30 les vendredis de 14h à 16h30 du 2 septembre au 21 octobre 2022 inclus.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration approuve la programmation des ateliers numériques seniors telle que présentée.

À Peipin, le 31 mars 2022



Frédéric DAUPHIN

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 08/04/22  
et publié ou notifié  
le 07/06/22

